



BUDGET 2017

Séjours d'été :
1,2,3 partez !
pages 24-25

**Zoom sur le
quartier Est**
pages 10-12

Votre cimetière
pages 6-7



AGENDA

de Mai à Septembre Détachable

■ CHÈRES BEAUMONTOISES, CHERS BEAUMONTOIS,

Le bulletin que vous avez entre les mains présente le budget de notre commune voté en Conseil municipal du 30 mars 2017. Nos projets pour 2017 et les années suivantes sont certes ambitieux, mais ils sont incontournables pour le développement harmonieux de notre ville et la valorisation de la qualité de nos services.

Ils sont le fruit d'un travail collaboratif et méthodique mené avec les institutions et organismes compétents ; la Ville est en recherche permanente de cofinancements et de subventions.

Les décisions sont toujours pensées en fonction de nos capacités d'investissement et de remboursement dûment analysées. Il y va de l'avenir des générations futures que nous ne voulons pas hypothéquer et que nous voulons serein.

Comme vous le lirez, après ces 3 premières années de mandat au cours desquelles nous avons essentiellement dû exécuter les projets d'investissement engagés mais jamais réalisés par l'ancienne municipalité pour un montant de 3,1 millions d'euros, et durant lesquelles il nous a fallu engager de lourds plans de rattrapage, les efforts de gestion engagés portent leurs fruits : réorganisation des services pour une meilleure qualité de service public, maîtrise des dépenses courantes qui progressent moins vite cette année que les recettes toujours à la hausse grâce à une politique volontariste et l'efficacité des services.

Cette gestion rigoureuse nous permet de dégager un très bon résultat global d'exercice (1,7 millions d'euros) ainsi qu'une très satisfaisante capacité d'autofinancement pour financer une partie de nos investissements à hauteur de 2,150 millions d'euros.

Nous gardons le cap pour mener à bien nos projets au service de tous, sans obérer notre capacité d'emprunt dont nous devrions réaliser le premier cet année, et ce, malgré des contraintes financières drastiques : baisse significative des dotations de l'État de 20 % représentant - 570 000 d'euros depuis 2014, prélèvements de l'Etat sur nos recettes de 1 804 386 euros cumulés sur 4 ans.

Pour autant, pour la troisième année consécutive, nous n'augmenterons pas les taxes locales.

Nous agissons pour demain avec l'approbation en mars dernier du Plan Local d'Urbanisme qui porte



Nathalie Groux
Maire de Beaumont sur Oise

les ambitions pour notre ville pour les 15 ans à venir, la poursuite de l'extension de l'école de la Fontaine Bleue, l'aménagement urbain du cœur de ville engagé l'an passé, puis bloqué mais qui devrait trouver une issue dans les prochaines semaines, la mise en œuvre d'une vidéo protection efficace, la réhabilitation du pavillon «Les Jasmins» qui accueillera le Centre d'Animation Jeunesse, l'investissement pour la sécurité au quotidien.

Nous agissons pour demain en poursuivant nos démarches auprès des propriétaires des locaux commerciaux vides du centre ville afin qu'ils les remettent sur le marché ; la municipalité ayant fait par ailleurs, une proposition de rachat au propriétaire du Franprix.

Je ne saurais terminer cet éditorial sans vous inviter à surfer sur notre nouveau site internet <http://www.beaumontsuroise.fr/>. Nous sommes bien à l'heure du numérique : suivez l'actualité de notre commune et retrouvez les prochains événements de printemps : théâtre, fête foraine, brocante, fête de la musique, descente de l'Oise, peintres dans les rues, rencontres



sportives... Associations et services municipaux se mobilisent pour vous !

Le printemps est là. S'il rime avec renaissance de la nature, cette belle saison est parfois propice aux projets nouveaux et aux changements importants dans notre vie. En ce printemps, notre pays est à l'heure du changement et du choix. Ce choix fondamental déterminera le projet de société que nous voulons pour la France pour ces cinq prochaines années.

Vivez ce printemps avec cœur et énergie, avec espoir et bienveillance.

Soyez les acteurs lucides et responsables de ce printemps 2017 qui sera ce que vous en ferez, par votre action par votre engagement et par votre choix lors des prochains scrutins.

Bien à vous,

Aménagement urbain et cadre de vie p 4-7

Le P.L.U.

Le dépôt sauvage

Le nouveau règlement du cimetière

Le carré militaire

Prévention p 8-9

Pompier, un nouveau chef

Signature de la convention de coordination

Questions de quartier p 10-12

Commerce

& Vie économique p 13

Crêperie la Tulipe

Le Diplomate

Culture p 14

Local des archives communales

Agenda DÉTACHABLE p 15-18

Finances p 19-22

Jeunesse , **Sport & Éducation** p 23-26

Retour de la montagne

Les séjours d'été

Le CMJ

Nos champions

Solidarité & Séniors p 26-27

Navette d'accès aux soins : Roull'vers

Informations p 28-29

Les démarches administratives

Expression libre p 30-31

INFORMATIONS LÉGALES
Magazine Municipal de Beaumont sur Oise
N° 66-Mai 2017
ISSN : 1630-8476

ÉDITEUR :
Mairie de Beaumont sur Oise
29, rue de Paris
95260 Beaumont sur Oise
Tel : 01 30 28 79 79 / Fax : 01 30 28 79 63
www.ville-beaumont-sur-oise.fr
email : communication@beaumontsuroise.fr

RÉALISATION / CONCEPTION
Rédaction - Publication - Photos : Cécile Carré
Conception : Caroline Lepoutre

DIRECTRICE
DE PUBLICATION :
Mme Nathalie GROUX

IMPRESSION :
Imprimerie RAS
95400 Villiers-le-Bel



Mr FOIREST
Adjoint en charge de l'urbanisme, voirie,
travaux et espaces verts.

Le Plan Local d'Urbanisme : Avis favorable !

ENGAGEMENT
DE CAMPAGNE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), à l'issue de l'enquête publique, a été approuvé lors de la séance du conseil municipal du 30 mars dernier. Ce document d'urbanisme est désormais opposable aux tiers et s'applique pour toute demande d'autorisation d'urbanisme.

Plus ambitieux que le Plan d'Occupation des Sols (POS), le PLU est un document opérationnel et stratégique. En effet, au-delà du seul droit des sols, il définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable

Ce document est l'aboutissement d'une démarche initiée en 2014 et traduit la volonté des élus en matière d'urbanisme et de développement de la commune.

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable, sans réserve, ni prescription, sur le projet de PLU porté par la municipalité.

L'avis favorable du commissaire enquêteur vient ainsi confirmer le bien fondé des propositions équilibrées que notre bureau d'études, nos services et la municipalité ont recherché.

Le commissaire enquêteur a simplement émis trois recommandations qui ont été prises en compte dans le PLU. Il a estimé que le PLU répond bien aux objectifs de la commune de Beaumont sur Oise en précisant :

- Qu'il prend bien en compte l'évolution de la commune et des besoins essentiels et indispensables de la population,

- Qu'il réaffirme l'identité de la commune, notamment son centre-ville historique, il privilégie l'optimisation de l'enveloppe urbaine existante, et préserve ses espaces naturels, agricoles et forestiers,
- Qu'il affiche des objectifs réalistes et équilibrés,
- Qu'il est globalement cohérent.

La municipalité se réjouit de ces conclusions qui viennent mettre un terme à deux années de réflexion, deux années de désinformation de la part de nos détracteurs.

Le PLU est désormais le socle du développement de notre ville.

Le Plan Local d'Urbanisme est par ailleurs tenu à la disposition du public à la Mairie au service Urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture et téléchargeable depuis le site internet de la ville.



Le dépôt sauvages, tous citoyens, tous responsables !

Beaumont-sur-Oise est une ville agréable au patrimoine historique incontesté. Pourtant, les rues sont trop souvent envahies par des dépôts sauvages en tous genres.

EN SAVOIR +
www.beaumontsuroise.fr



Rappelons que les dépôts sauvages d'ordures ou de débris de quelques natures que ce soient (ordures ménagères, déchets verts, encombrants, cartons, gravats...) ainsi que toutes décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés depuis la loi du 15 juillet 1975. Les infractions sont passibles de poursuites et de pénalités dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur tel que le Code Pénal (art R632-1 et R 644-2) le prévoit.

Face à ce fléau, les élus et les salariés luttent farouchement.

La Police Municipale oeuvre au quotidien par une action informative et préventive. Mais face aux incivilités persistantes, des amendes sont désormais distribuées s'agissant des contrevenants récidivistes.

Rappelons qu'au-delà de l'atteinte portée à l'environnement par le risque de pollution que ces dépôts engendrent, ils représentent un coût supplémentaire pour la collectivité qui doit organiser l'enlèvement des déchets et le nettoyage des sites concernés.

Après étude des frais d'enlèvement et de traitement des déchets, il apparaît que l'enlèvement de dépôts sauvages coûte en moyenne à la collectivité 180 € pour un mètre cube.

La Municipalité n'entend pas baisser les bras et les contrôles de la Police Municipale ont été renforcés. Les contrevenants s'exposent à des poursuites pénales pour non-respect de la réglementation et atteinte à l'environnement. L'arrêté municipal précise clairement qu'une amende forfaitaire pour dépôts sauvages de déchets sera calculé selon le principe ci dessous :



Amendes en cas d'infractions

Quantité inférieure ou égale à 1 mètre cube : 180 €
Au-delà de 1 mètre cube : 180 € supplémentaires
par tranche d'un mètre cube arrondi au mètre cube supérieur

Cimetière communal : Pourquoi un nouveau règlement ?



EN SAVOIR +
www.beaumontsuroise.fr

Le cimetière de notre commune compte 3 506 concessions. Il dispose d'un espace consacré aux cavurnes, de plusieurs columbariums ainsi que d'un jardin du souvenir.

Comme chacun peut le constater aujourd'hui, un énorme travail d'entretien a été entrepris afin de redonner de l'allure à notre cimetière communal.

Car il faut bien le reconnaître, il avait triste mine, était très peu entretenu pour ne pas dire abandonné depuis de nombreuses années. La reprise en main de la gestion du cimetière a amené à modifier son règlement.

En effet, l'absence de gestion pertinente de notre cimetière jusqu'en 2014, n'a pas permis d'assurer le suivi du renouvellement régulier des concessions par leur propriétaire ou ayant-droit. Il en est de même pour la reprise par la commune des concessions abandonnées.

Aujourd'hui, un certain nombre de sépultures, se sont affaissées et des chapelles menacent de s'effondrer. Aussi, des procédures de périls ont été engagées. Dans la mesure du possible, certaines d'entre elles pourraient être restaurées par la ville et intégrées dans son patrimoine.

Parce qu'il s'agit d'un devoir, la ville a donc engagé également un gros travail de reprises des concessions abandonnées ou non renouvelées. Ce ne sont pas moins de 654 sépultures qui sont susceptibles d'être reprises pour une somme estimée à 470 000 €

Il faudra de très nombreuses années pour rattraper ce retard. 120 000 € y seront consacrés sur les quatre années à venir.

La municipalité a dû, par ailleurs, interdire provisoirement les sépultures de pleine terre. Jusqu'à lors, celles-ci ont été autorisées dans tous les carrés. Or, comme chacun le sait, notre cimetière est pentu.

L'absence d'entretien, le ruissellement des eaux, engendrent leur effondrement créant des dommages et des affaissements sur les sépultures voisines.

Les reprises des concessions programmées sur les années à venir permettront à terme de réserver les carrés selon le type d'inhumation choisi.

Ainsi, les sépultures de pleine terre seront regroupées ensemble dans les carrés situés sur le bas, à plat, du cimetière afin d'assurer la pérennité des sépultures de chacun.

Le règlement du cimetière sera alors modifié.

La commune a aussi l'obligation de disposer en permanence, d'un certain nombre d'emplacements disponibles, en cas de catastrophe. A ce jour, 149 sont manquants. De fait, nous ne pouvons plus vendre de concession d'avance.



Enfin, la circulation des véhicules des particuliers a également été interdite afin d'éviter la dégradation des sépultures situées aux angles des carrés et pour limiter l'affaissement constaté des allées circulables.

Néanmoins, pour les personnes Beaumontoises, à mobilité réduite, il est possible de solliciter un accompagnement auprès du CCAS.

Toutes ces mesures provisoires ou définitives sont entreprises dans le but de préserver tant les usagers que les sépultures et de garantir un accès digne et propice au recueillement de chacun.

Boulevard Léon Blum
95260 Beaumont-sur-Oise
Tél : 06 30 49 21 90

**Ouvert tous les jours,
dimanches et jours fériés :**

d'octobre à mars :
de 9h00 à 17h00
d'avril à septembre :
de 8h00 à 20h00



Mr TESNIÈRES
Correspondant Défense
Adjoint en charge, de la citoyenneté
et des cérémonies patriotiques

Un carré militaire en hommage aux Poilus Beaumontois



Afin d'honorer et de préserver la mémoire de nos poilus Beaumontois, en partenariat avec les associations patriotiques, la municipalité a décidé de créer un carré militaire au sein de notre cimetière communal.

Ce carré militaire regroupera nos 33 soldats Beau-

montois Morts pour la France lors de la Grande Guerre 1914-1918, inhumés en plusieurs endroits du cimetière.

La création de ce carré militaire permettra aux familles et proches des victimes de guerre de se recueillir dans un lieu qui honore ces dernières mais également de pouvoir rendre des hommages solennels aux soldats morts pour la France lors des cérémonies patriotiques.

La municipalité qui souhaite pouvoir achever la réalisation de ce carré militaire d'ici à la fin du mandat, marque ainsi son attachement aux valeurs fondamentales pour lesquelles nos anciens se sont battus et qui doivent être transmises aux générations montantes : le devoir et le patriotisme.



Pompiers : un nouveau Chef au Centre de Secours

Le Capitaine DE PACHTERE (gauche)
Le Lieutenant Michel JULES (droite)



Jeudi 10 novembre 2016, la cérémonie de passation de commandement placée sous l'autorité de Denis DOBO-SCHOENENBERG, Sous-Préfet de Sarcelles, Arnaud BAZIN, Président du Conseil Départemental, (conseiller départemental), Chantal VILLALARD, Conseillère Départementale, Nathalie GROUX, Maire de Beaumont-sur-Oise et du Colonel Marc VERMEULEN, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Val-d'Oise, s'est

déroulée au centre de secours de Beaumont-sur-Oise.

C'est désormais le capitaine Michel JULES qui dirige les 68 sapeurs-pompiers du secteur, dont 22 professionnels, 31 volontaires et une section de 15 jeunes sapeurs-pompiers.

À cette occasion, Nathalie GROUX a rendu hommage au capitaine Olivier DE PACHTERE, ancien Chef du Centre de Secours de BEAUMONT-SUR-OISE qui s'est vu re-

mettre la médaille du Ministère de l'Intérieur échelon argent avec rosette pour services exceptionnels.

Succédant au capitaine Olivier DE PACHTERE, le capitaine Michel JULES a pris ses fonctions de Chef de Centre le 10 Novembre 2016.

Ce Sannoisien(s) de 50 ans, marié et père de 2 enfants, ancien Chef de Centre de Secours de TAVERNY depuis 2012, connaît bien la commune pour avoir été en 2005, l'Adjoint au Chef de Centre de Beaumont.

Professionnel, il assure les fonctions d'adjoint au chef de mission, la mise en œuvre des formations au CFD. Il est distingué de plusieurs médailles (médailles de bronze de la défense nationale, de la jeunesse et des sports, courage et dévouement, médailles d'argent de l'union départementale avec rosette et bien d'autres encore.)

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau chef de centre !

Au revoir capitaine

Mardi 21 mars, les pompiers du Centre de secours de Beaumont-sur-Oise étaient réunis pour la traditionnelle cérémonie de remise de diplômes et de galons.

Ce fût l'occasion pour Madame le Maire, de saluer le sens supérieur du devoir et de l'intérêt général des femmes et des hommes qui n'hésitent pas à mettre leur vie en péril pour protéger celle de leurs

concitoyens et d'adresser toutes ses félicitations à l'ensemble des récipiendaires et des nouveaux promus.

Parmi eux, le Lieutenant Julie Jourdain, adjoint au chef de centre désormais affecté au CODIS, recevait ces galons de capitaine.

Après avoir salué son courage, sa pugnacité et sa détermination à



Nathalie GROUX (gauche)
Julie (droite)

toute épreuve, Madame le Maire n'a pas voulu laisser partir le Capitaine Jourdain sans lui témoigner de son amitié puis de toute sa reconnaissance pour son engagement de chaque jour au service de nos populations.

Signature de la convention de coordination

ENGAGEMENT DE CAMPAGNE



Oui, en matière de prévention et de sécurité de sa population, la municipalité s'est engagée dans une dynamique forte, quand bien même certains tentent de la briser.

Nous avons renforcé les moyens humains et matériels de la Police municipale en prenant la décision de demander leur armement avec des armes de catégorie B, faisant abstraction de nos réticences à ce sujet afin de prendre en considération l'évolution des menaces et celle des missions de nos policiers municipaux dont le rôle premier doit rester avant tout, d'assurer une police de proximité.

Il est donc logique et même nécessaire que les actions respectives de la Gendarmerie Nationale et de la Police Municipale soient coordonnées dans l'intérêt des citoyens comme dans celui des agents des forces de l'ordre.

J'en suis persuadée, une coopération bien construite optimise l'utilisation des moyens et rend plus performante l'action de prévention et de lutte contre l'insécurité.

Et le Maire que je suis, vous réaffirme que cette collaboration est essentielle et qu'elle est un gage de notre efficacité collective en matière de tranquillité publique.... »

(extrait du discours prononcé par Madame le Maire)

Le 29 novembre 2016, Madame Nathalie Groux, Maire de Beaumont sur Oise, et Monsieur Jean-Yves Latournerie, Préfet du Val d'Oise, ont signé dans la salle du conseil municipal une convention de coordination entre la Gendarmerie nationale et la Police municipale.

La signature de cette convention fut l'occasion de saluer la grande qualité du partenariat entre la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale de Beaumont sur le territoire mais également de décorer les policiers municipaux pour leur dévouement lors des altercations du 17 novembre lors du conseil municipal.

A cette occasion, Madame le Maire a notamment déclaré : « La municipalité de Beaumont, comme nombre de mes collègues Maire et élus, a fait de la sécurité, l'une de ses priorités... En tant que Maire, avec le soutien de l'équipe municipale, mon rôle est de coordonner et de développer le partenariat avec les forces de sécurité sur Beaumont et j'entends affirmer de façon volontariste les valeurs qu'incarne notre république en poursuivant le renforcement des missions et des moyens alloués à la tranquillité publique afin d'enrayer les phénomènes de délinquance.

La convention que nous allons signer dans quelques instants témoigne de la coopération et de la collaboration entre l'État et la commune...



Police municipale
Tel : 01.30.34.37.77

Gendarmerie
Tel : 01.30.28.96.70

Pompiers
Tel : 18

BOYENVAL :

bientôt un quartier de veille active

Jusqu'à présent, la commune de Beaumont-sur-Oise ne relevait d'aucun dispositif de la politique de la ville.

Dans quelques semaines, le quartier de Boyenval, de manière dérogatoire, relèvera du dispositif de la politique de la ville et sera labellisé «Quartier de Veille Active».

A travers ce dispositif une attention particulière sera accordée à son évolution, par une observation locale et une veille partenariale.

L'entrée de la commune dans un dispositif relevant de la politique de la ville a déjà permis la mise en place de l'action «Club Coup de Pouce». D'autres sont en cours de

montage avec comme partenaires l'Éducation Nationale, mais aussi l'association de prévention spécialisée La Bulle.

Les actions sont essentiellement dirigées vers la jeunesse. La municipalité souhaite en effet lutter, dans la mesure de ses possibilités et dans le cadre de ses compétences, contre les inégalités afin que tous les enfants aient la même chance et puissent réussir leur parcours scolaire, en apportant un soutien particulier à ceux qui en ont besoin.



Un projet de Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

L'aide à la scolarité ne se limitant pas aux seuls jeunes enfants, la Municipalité entend également permettre aux adolescents et aux jeunes adultes qui fréquentent le collège et le lycée, d'obtenir une aide dans leur scolarité.

Pour ce faire, un dispositif dénommé CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité) existe. Il désigne « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.

Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'École. L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'École. Il se propose, par des stratégies diversifiées :

- d'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir
- d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources

culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche

- de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes
- d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants. »

Un travail est actuellement en cours avec le collège Jacques Monod et le lycée Evariste Galois s'agissant de la mise en place de ce dispositif qui devrait voir le jour en septembre 2017.



L'action Club Coup de Pouce

La municipalité a donc souhaité proposer dans les écoles élémentaires de la Fontaine Bleue et de Louis Roussel un soutien scolaire, sous forme d'ateliers, dénommé « Club Coup de Pouce » hors du temps scolaire en partenariat et avec le soutien de l'Éducation Nationale.

Cette action expérimentale, dédiée aux élèves élémentaires des écoles de la Fontaine Bleue et de Louis Roussel résidant en grande majorité sur le quartier de Boyenval. Elle a démarré le 9 janvier dernier et s'achèvera aux vacances d'été.

Elle relève avant tout d'une action de prévention des échecs précoces en lecture, en écriture, mais aussi dans toutes les matières fondamentales.

L'objectif est d'accompagner certains enfants qui sont éloignés de la culture écrite et orale afin qu'ils réussissent dans les différents apprentissages.

L'action qui a reçu un soutien financier de l'État à hauteur de 16 500 € est portée par notre Caisse des Écoles et 40 enfants sont inscrits dans ce dispositif qui est un véritable succès !



Le mot de L'Élue



Mme FERREIRA
Adjointe en charge des affaires scolaires, du périscolaire et de la petite enfance

«Nous nous félicitons de cette action auprès d'enfants qui souvent n'ont pas d'endroit dédié à l'étude à leur domicile. Plus qu'un accompagnement à la scolarité, l'action propose un apprentissage méthodologique dispensé par des enseignants volontaires, rémunérés par la Caisse des Ecoles. «Savoir, ouvrir et utiliser son cahier de textes et s'organiser dans son travail est un objectif atteint pour les groupes existants». Par petits groupes de 4 à 6 élèves maximum, les apprentissages se font au rythme des besoins et les acquisitions sont facilitées pour les enfants.»



La rue de Boyenval bientôt requalifiée

La municipalité a décidé d'engager la requalification de la rue de Boyenval, fortement détériorée.

L'ensemble de la structure de cette rue va être révisé. Après de gros travaux de démolition des structures de voiries, trottoirs, bordures et caniveaux, les habitants vont pouvoir bénéficier de la construction et remise en état de la chaussée, trottoirs et stationnements.



L'éclairage du réseau d'éclairage sera adapté et modernisé, le site végétalisé, et du mobilier urbain adapté et contemporain installé.

L'ensemble de ce programme nécessite un budget de 1 431 889€.

Du changement sur le quartier Est



Boyenval. La première tranche des travaux de réhabilitation concerne les «maisons en bois» qui débutera fin mai.

Priorité sera donnée aux économies d'énergie par l'enveloppement des bâtiments permettant une meilleure isolation thermique.

Un vaste programme de réhabilitation porté par EFIDIS

Le bailleur social EFIDIS va démarrer très prochainement un vaste programme de réhabilitation de l'ensemble des logements qui composent son parc locatif. Pour un coup global de plus de 12 millions d'euros.

417 logements vont ainsi être rénovés d'ici deux ans comprenant les maisons en bois, la résidence de la rue de Verdun et celle de la rue de

Les cuisines et salles de bains, vétustes et mal adaptées à la vie des habitants vont être également restructurées et entièrement mises aux normes, tout comme les portes palières, les boîtes aux lettres et ventilations.

La Municipalité se réjouissent de ce projet d'envergure qui marque l'investissement du bailleur sur le territoire.

Ce quartier construit en 1964 méritait en effet une attention particulière afin d'améliorer la vie de ses habitants.

ENGAGEMENT DE CAMPAGNE

Les travaux de l'école

la Fontaine bleue

Démarrés en juillet 2016, les travaux d'extension et de rénovation de l'école de la Fontaine Bleue se poursuivent. La livraison est prévue à la rentrée scolaire 2017-2018. L'équipe enseignante est associée et participe activement à ce projet d'envergure très attendu par les familles du quartier Est.





Mr CHAYET
Adjoint en charge du développement
économique du commerce

Trente bougies pour la «crêperie la tulipe»

C'est en 1987, que Sophie KERVEAN ouvre les portes de sa crêperie à Beaumont.

«Hallucinant d'avoir tenu 30 ans !» déclare-t-elle. «Je me suis surprise à aimer ce que je fais »

Attachée à ses clients, Sophie souhaite leur offrir autant de plaisir dans l'accueil que dans l'assiette.

Attentive à la qualité de ses mets, elle vous propose ses crêpes, salades et glaces dont les produits sont savamment choisis : farine de Bretagne, oeufs frais de volailles élevées en plein air, produits de qualité, comme son andouillette de Gueméné.

Investie dans la vie de la commune, elle n'hésite jamais à apporter son soutien et sa participation aux activités proposées par l'Union des commerçants, car «Il faut valoriser et dynamiser notre centre-ville».

Pour fêter cet anniversaire, vous pourrez venir déguster un cidre Breton traditionnel aux bulles ambrées et frémissantes.

La Municipalité souhaite un bon anniversaire et une longue vie à ce commerce !

Crêperie La Tulipe
38, rue Edouard Bourchy
Ouvert du Mardi au Samedi
de 12h à 14h, 19h à 22h
Fermé les dimanches



Père et Fils, au «Diplomate»



Nicolas et Yilmaz SAK, sont plus que des associés. Père et fils se sont lancés dans l'aventure en reprenant le Bar « Le Diplomate », rue Edouard Bourchy depuis le 20 février 2017.

Aguerris au commerce, ils vous proposent dans un établissement rafraîchi et agréable, de prendre un café, devant un quotidien que vous pourrez vous procurer sur place, dans les rayonnages presse de la maison.

Un petit Loto à faire, quelques timbres à acheter ? Vous trouverez au Diplomate un accueil sympathique et généreux.

La Municipalité souhaite la bienvenue à ces repreneurs.

Le Diplomate.
55, rue Edouard Bourchy

Ouvert tous les jours de
6h30 à 20h,
dimanche de 8h à 14h
Tél : 01.30.24.20.02



Mr VENDERBECQ
Adjoint au Maire en charge de la culture,
fêtes et cérémonies

Les archives municipales désormais sauvegardées



L'archivage : une obligation légale pour les communes

Les archives communales constituent la mémoire de la commune. Leur conservation garantit la bonne gestion administrative de la commune.

Les archives aident au bon fonctionnement des services, permettent à la municipalité et aux citoyens de faire valoir leurs droits et constituent la mémoire de l'Histoire de la ville.

Le maire est responsable des archives de sa commune, civilement et pénalement. **Pourtant, depuis 1980, aucun archivage n'avait été effectué.**



Par ailleurs, à chaque changement ou renouvellement de municipalité, le Maire doit établir un procès-verbal de prise en charge des archives, accompagné d'un état sommaire, appelé récolement qui doit être transmis aux archives départementales.

Ces récolements obligatoires n'ont pas été réalisés depuis 1989.

A son arrivée, la nouvelle municipalité a donc découvert les archives communales dans un état déplorable et stockées dans un lieu inadapté. Aussi, un diagnostic sur l'état des archives a été réalisé dès 2014.

Celui-ci était sans appel. Un travail de reprise totale a donc été mené (récolement, campagne d'élimination globale sur l'ensemble du fonds communal, prise en charge des archives anciennes, répartition des archives contemporaines).

Ce travail a été réalisé par un archiviste du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) mis à la disposition de la ville.

Il a fallu pas moins de 62 semaines, soit 2418 heures, pour mener à bien cette mission dont le coût global est de 256 000 € TTC. Le Conseil départemental a financé cette opération par une subvention de 25 847 €.

Cette dépense comprend bien évidemment, la rémunération de l'archiviste, le coût de l'investissement relatif à la mise aux normes de la salle d'archivage, d'un local de stockage ainsi que l'acquisition de rayonnages fixes et mobiles.

La salle est désormais climatisée et l'hygrométrie contrôlée afin de conserver les documents dans les meilleures conditions.

Un bureau a été créé pour assurer une bonne gestion des versements ou des sorties des archives.

La nouvelle salle des archives a été livrée à la mi-mars dernier. Dotée d'une capacité de stockage de 1200 mètres linéaires, elle permettra de supporter l'évolution des archives pour de nombreuses années.



Beaumont **BOUGE**

EN SAVOIR +
www.beaumontsuroise.fr

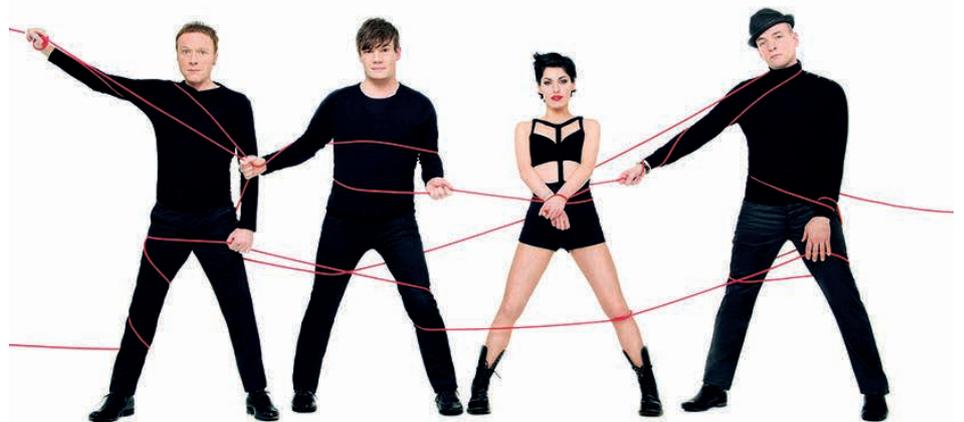
AGENDA

De la ville de mai à septembre

A

SUPERBUS

En tournée dans toute la France



À Beaumont-sur-Oise
SAMEDI 14 OCTOBRE
Salle Léo Lagrange 20h45

22€ Plein Tarif

Infos/Résa.
01 30 28 79 75

15€ Tarif Réduit

DECIBELS PRODUCTIONS - 01 4242 978 635 PARIS L3-1072511 - L3-1072512 - ...ARTWORK : © DARIUS SALIMI / WE CAPTURE



 Beaumont sur Oise

Superbus.fr Nouvel album disponible
Points de vente habituels et plus d'infos sur decibelsprod.com



CONCERT SUPERBUS - Samedi 14 Octobre 2017 à la salle Léo Lagrange
Après plus d'1,5 million d'albums vendus en France et dix-sept années d'existence, SUPERBUS revient enfin avec un tout nouvel album ! Le groupe garde son essence pop rock pétillante mais se réinvente dans la production et dans les thèmes abordés. Jennifer Ayache, auteur compositeur, livre des mélodies catchy et des refrains pop efficaces, instantanés et transgénérationnels.

Découvrez un clip extrait de leur 6e album « Strong and Beautiful » sur le site de la ville. Un titre aux accents pop new yorkais, croisement réussi entre Charli XCX et MGMT.

MAI

DESCENTE DE L'OISE



1er Mai de 7h30 à 15h sur les bords de l'Oise (proche piscine)
Organisé par le «Subaquacub»
06.30.46.66.03

SOIRÉE DANSANTE

13 Mai salle Léo Lagrange à partir de 19h. **Organisée par le «Train de la danse»** **06.29.61.71.00** - Tarif : 10€

PORTES OUVERTES KDANSE

14 Mai salle Léo Lagrange 10h à 18h
Organisées par «Kdanse»
06.77.77.42.23

DEMI-JOURNÉE À PIERREFONDS

17 Mai le C.C.A.S. propose un parcours découverte du Château de Pierrefonds. **Conditions et inscriptions au 01.30.28.79.65**
beaumont.ccas@wanadoo.fr
Tarifs : 2€ / enfant et -18ans
5€ / adulte

PEINTRES DANS LES RUES



20 Mai à partir de 8h30 les Couleurs de l'Art, les associations artistiques Beaumontaises et la ville, vous proposent une nouvelle édition de la journée « PEINTRES dans les RUES ». Beaumont fêtera la peinture, chevalets et cartons à dessins parsèmeront les rues et les bords de l'Oise. Remise de prix en fin de journée. Amateurs et professionnels soyez les bienvenus. **Participation: rendez vous à la salle Léo Lagrange**

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX



21 Mai marché local de 9h à 17h dans le centre ville. **Service commerce**
01.30.28.79.83

COMEDIE MUSICALE TOM ET LA BOITE A CHAUSSURES (1H20)

27 Mai
 1ère représentation à 15h
 2ème représentation à 19h
28 Mai
 représentation à 15h
 Salle Léo Lagrange
 Tarifs 20€ adultes 15€ enfants
Réservations au 06.09.39.24.05
www.tom-lespectacle.com

JUIN

LA ROUTE EST À VOUS !

À pied, à rollers, à vélo tous les week-ends de Juin et Juillet entre Beaumont et Nointel. **Service sport et vie associative** **01.30.28.79.79**

GALA DE DANSE

3 juin salle Léo Lagrange de 20h à 23h. Tarifs: 5€ adultes / 3€ pour les moins de 10 ans **Organisé par le «CEP»** **06.33.78.55.16**

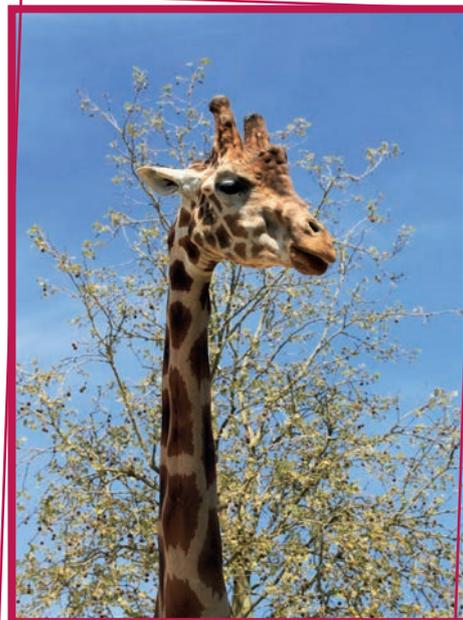
MATINÉES FITNESS

3 - 10 - 17 - 24 juin
 Rendez-vous de 10h à 12h dans différents sites de la ville. Cours de Zumba ou de fitness tous les samedis matin de Juin. **Gratuit enfants et adultes**
Service sport et vie associative - Inscriptions en mairie ou à
sports.vieassociative@beaumontsuroise.fr

ANIM' SPORT EN FAMILLE

10 Juin au stade Gilles DEGENEVE et au complexe sportif. Animations et ateliers sportifs pour les enfants et les familles à partir de 10h.
Dès 3 ans - Entrée libre Service sport et vie associative :
sports.vieassociative@beaumontsuroise.fr

PARC ZOOLOGIQUE



21 Juin le C.C.A.S. propose une demi-journée au parc Zoologique de Paris. **Conditions et inscriptions au 01.30.28.79.65**
beaumont.ccas@wanadoo.fr
Tarifs : 2€ / enfant et -18 ans
5€ / adulte

INSCRIPTION PARTICIPATION FÊTE DE LA MUSIQUE

Les inscriptions sont ouvertes, la fête de la Musique se déroulera à Beaumont sur Oise le Samedi 24 Juin 2017. Vous souhaitez y faire participer votre groupe musical ? Prenez contact pour votre pré-inscription auprès d'Éric Coomans: téléphone : 01.30.28.79.75 mail : fetes.ceremonies@beaumontsuroise.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE



24 Juin de 15h à 2h. Dans le cadre de sa programmation culturelle, la municipalité vous propose de venir assister à la « FÊTE de la MUSIQUE » dans le Parc de l'Hôtel de Ville à partir de 15h. À cette occasion de nombreux concerts live seront programmés, tout au long de l'après-midi et de la soirée. Au cours de cette journée venez écouter, découvrir de nouveaux groupes, artistes dans différents genres musicaux. Ces groupes vous proposeront des reprises mais aussi et surtout leurs propres compositions originales. **Tout Public - Entrée Libre**

JUILLET

DON DU SANG

10 Juillet salle Léo Lagrange 14h-21h

FÊTE NATIONALE



13 Juillet. Retraite aux flambeaux fluviale, sur l'Oise, organisée par les clubs de voile et d'aviron. 23h30, feu d'artifice sur le pont de Persan-Beaumont. Buvette sur place. **Tout Public - Entrée Libre**

UNE JOURNÉE EN BORD DE SEINE

26 Juillet le C.C.A.S. propose une journée en Bord de Seine et une visite guidée à la découverte du Château de La Roche-Guyon.

Conditions et inscriptions au 01.30.28.79.65

beaumont.ccas@wanadoo.fr

Tarifs : 5€ / enfant et moins 18ans
10€ / adulte

LA NUIT DES ÉTOILES



29 Juillet de 10h à 3h du matin. Rendez-vous à la Plaine des Grands Jeux (à côté du Lidl) pour des animations, des observations, le planétarium, des ateliers création de fusées etc. **Organisé par «ALBIREO 95» et la Ville - Infos 06.86.05.59.74. Tout Public - Entrée Libre**

SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

9 Septembre de 13h30 à 18h à la salle Léo Lagrange.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

16 et 17 Septembre, visites guidées et commentées des sites historiques de la ville (Château - Église - Montée au Clocher - Maison du Patrimoine - Cave des Amis de Beaumont - Cinéma) / Promenades médiévales le samedi après-midi.

Cercle Beaumontois du Patrimoine
Infos 06.83.19.80.97

SALON DES BEAUX ARTS

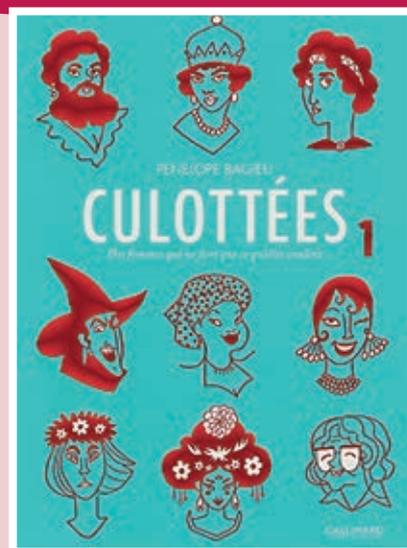
16 au 24 Septembre de 15h à 19h à la salle Léo Lagrange. Organisé par la ville et l'association «Société Artistique des Beaux Arts de Beaumont».

COUP DE COEUR DE LA BIB



DVD « Captain Fantastic » :

Point de blockbuster super-héroïque, le titre est emprunté à une chanson d'Elton John. Si ce capitaine-là est fantastique, c'est dans sa détermination à faire vivre sa famille selon ses idéaux humanistes. Risquant parfois le totalitarisme «pour le bien de tous», il s'apercevra que pour rester en accord avec ses convictions, le chemin est parfois amer. Mais toujours beau.



BD « Culottées » de Pénélope Bagieu :

L'auteur de «Joséphine» livre ici une galerie de portraits de femmes connues, inconnues... méconnues. Féministe, oui, dans le sens où cette BD redonne leur place à des femmes, bien souvent pionnières, dont, allez savoir pourquoi, les noms sont bien moins célèbres que ceux de leurs confrères. Drôle, touchant, émouvant... Epatant !

CINÉ-GÔÛTER SAMEDI 13 MAI 14H30 3ans

LES PETITS EXPLORATEURS
Durée 0h49 - Programme de 4 courts-métrages

Tarif unique
3.50 €

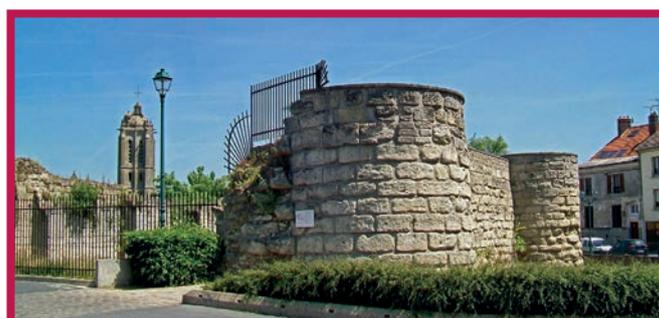
Musicalement accompagné de la «Awesome Mixtape n°2» (la musique qu'écoute Star-Lord dans le film), Les Gardiens de la galaxie 2 poursuivent les aventures de l'équipe alors qu'elle traverse les confins du cosmos. Les gardiens doivent combattre pour rester unis alors qu'ils découvrent les mystères de la filiation de Peter Quill. Les vieux ennemis vont devenir de nouveaux alliés et des personnages bien connus des fans de comics vont venir aider nos héros et continuer à étendre l'univers Marvel.

Récit à suspense ou initiatique, fantastique animalier ou fantaisie musicale, ce programme de quatre courts-métrages animés frétille et pétille de mille idées, jouant des genres comme des techniques (feutrine, collage, dessin figuratif ou stylisé) avec gourmandise et virtuosité.



LE PALACE

ATTENTION !
FERMETURE ANNUELLE DU PALACE
26 juillet - 24 août 2017



Tous les 3èmes dimanches du mois, le Cercle Beaumontois du Patrimoine organise gratuitement des sorties médiévales partant du château à l'église de Beaumont sur Oise en passant par l'hôtel du Croissant
Rendez-vous à 15h sur la place du château.
Cercle Beaumontois du Patrimoine
Infos 06.83.19.80.97

PROGRAMME FÊTE DE LA MUSIQUE 2017

1. Association C.E.P Chorale - 2. Groupe «Les oreilles qui touchent l'eau» - 3. Association C.E.P Danse (Salle Léo Lagrange) - 4. Groupe «Les Tisaniers» - 5. Thaïs MOGLIA et Callista - 6. Ecole Louis ROUSSEL - 7. Groupe «Malakaf» - 8. Groupe Antillais «Lakazdet» - 9. Club de Musique du Lycée Evariste Galois - 10. Philippe NOUKOUE - 11. Groupe «Improbables» - 12. Groupe «Peurs Secrètes» - 13. Groupe «F.M.R» - 14. Groupe «Private Jack»



BUDGET 2017

Une ambition au service de tous les Beaumontois

Dans un contexte national toujours grevé de lourdes contraintes, le budget global de la ville, voté le 30 mars 2017 s'élève à 20,5 millions d'euros. Au service de tous les Beaumontois, il s'équilibre en fonctionnement à 11,5 millions d'euros et l'investissement s'élève à 9 millions d'euros. Construit avec rigueur et prudence, il présente un programme d'investissements ciblés qui maintient un niveau de service public de qualité pour l'ensemble de la population.

Les gros projets d'investissement actés au budget 2017 verront leur aboutissement sur plusieurs exercices. Développer notre ville tout en affirmant son caractère de « ville à la campagne » où il fait bon vivre, achever l'extension de l'école de la Fontaine Bleue,

travailler à la redynamisation de notre centre-ville, développer la vidéo protection, des actions nouvelles en direction de la jeunesse Beaumontoise : autant de projets qui dessinent notre ville de demain que nous voulons sereine et au service de tous.

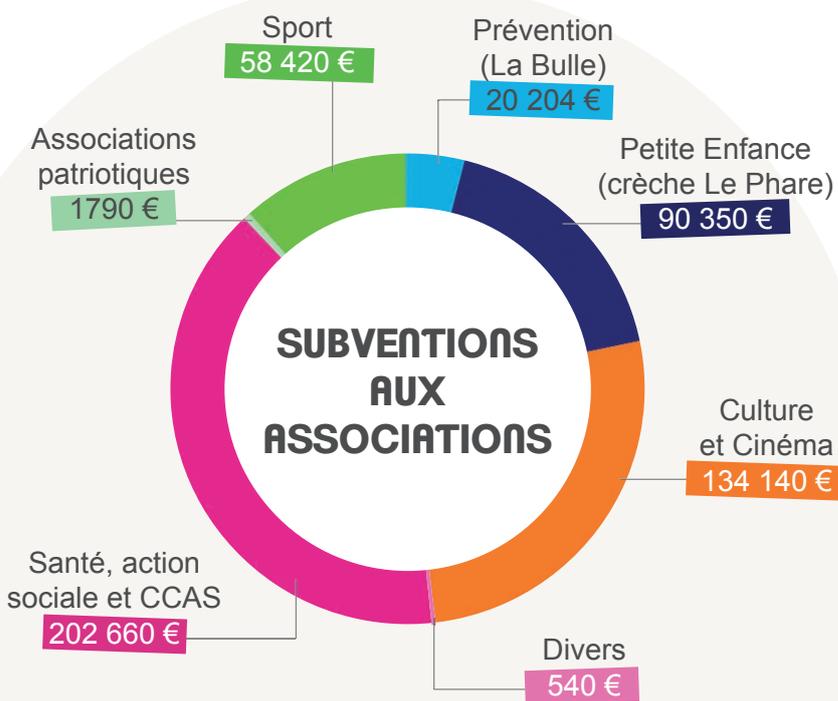
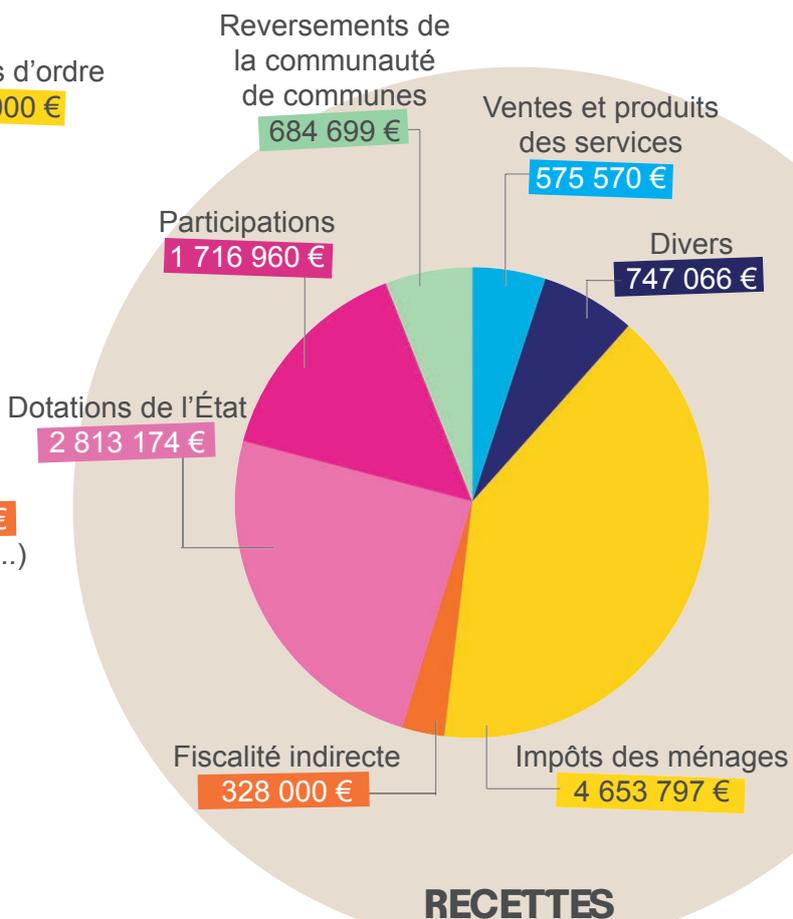
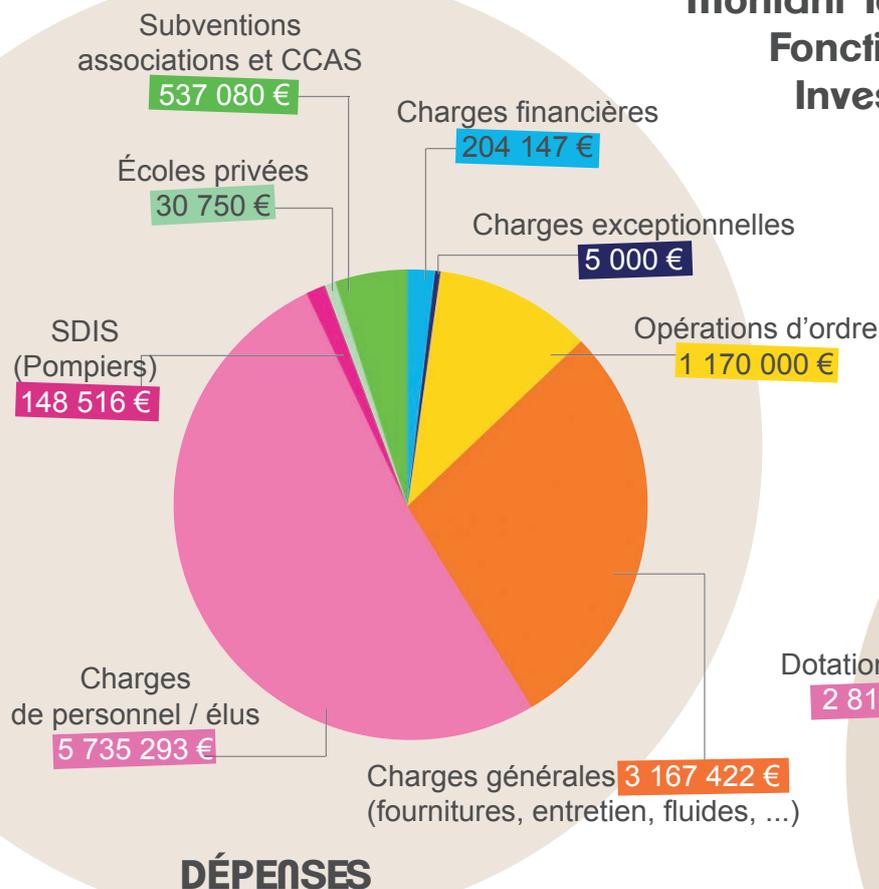
LES INVESTISSEMENTS 2017 de la ville de Beaumont sur Oise

Investir, c'est préparer et organiser l'avenir de notre ville de demain



Le Budget de fonctionnement 2017 en un coup d'œil

Montant Total du Budget : 20 576 624 €
Fonctionnement : 11 519 266 €
Investissement : 9 057 558 €



Comment les dépenses d'investissement 2017 (remboursement de la dette et équipement) sont-elles financées ?

- Ressources propres (dodations aux amortissements, autofinancement) : 3 132 000 €
- Subventions : 2 158 829 €
- FCTVA / TLE : 1 180 629 €
- Cessions immobilières : 425 100 €
- Emprunt d'équilibre: 2 161 000 €



Efforts d'économie

Après un héritage difficile en 2014, la municipalité poursuit ses efforts d'économie tout en développant un service public de qualité.

Masse salariale : Les charges de personnel sont le reflet de l'implication des services locaux pour faciliter le quotidien des Beaumontois. Parce qu'il s'agissait d'une nécessité, dès 2014 certains services ont été renforcés. La réorganisation des services a été engagée ainsi qu'un vaste plan de la formation orientée vers plus d'autonomie et de confiance donnée aux agents.

Cette année doit permettre de stabiliser la masse salariale qui est conforme aux ratios (54,4% pour Beaumont à comparer aux 56,7% de ville de 10 000 habitants) tout en absorbant l'application de mesures nationales qui pèsent sur le budget.

Réduction des dépenses courantes grâce à une politique de négociation systématique de nos différents achats, contrats, modernisation de l'éclairage public et des bâtiments communaux (passage en LED), recherches actives de financements complémentaires ... et la reprise en main de tous les dossiers.

Quelques actions concrètes, fruits de la reprise en main des dossiers depuis 2014 :

- Nous avons récupéré 371 000 € de subventions d'investissement jamais réclamées ou devenues caduques,
- Nous avons augmenté le montant de subventions versées par la CAF de 105 000 €, suite aux corrections apportées sur les déclarations faites à la CAF depuis 2013 pour notre contrat enfance/jeunesse,
- Nous avons récupéré près de 22 000 € de refacturation de

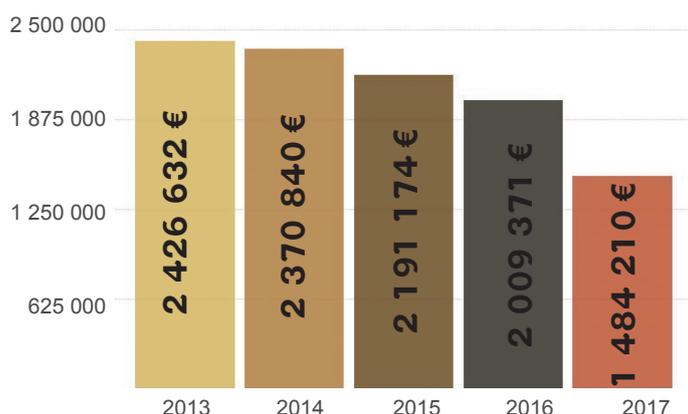
loyers et de charges locatives jamais revalorisés, voire non réclamés,

- Nous avons récupéré un peu plus de 20 000 € de recettes non réclamées entre 2011 et 2013 pour des prestations de service (cantine, ALSH, garderie),
- Nous avons réalisé 108 000 € d'économie en renégociant nos contrats de maintenance, d'entretien, des fluides mais également en obtenant des dégrèvements des services fiscaux pour des taxes que nous payions depuis des années, de manière indue et pour des logements déclarés vacants qui ne le sont pas
- Enfin, nous nous sommes fait rembourser 201 000 € de fluides, correspondant à des paiements en double ou des « trop versés » depuis 2007.

L'ensemble de ces montants représente un montant total non négligeable de 827 000 €.

Contraintes Nationales

Évolution (baisse) DGF perçue entre 2013 et 2017



L'encadrement de nos dépenses de fonctionnement est aussi lié à une diminution significative depuis plusieurs années des recettes de fonctionnement de l'Etat, toujours à la baisse en 2017.

Baisse de la Dotation Forfaitaire (DGF) versée par l'Etat. Depuis 2013, Beaumont supporte une diminu-

Évolution des prélèvements de l'Etat sur nos recettes (FPIC + FNGIR)



tion de plus de 21 % de sa Dotation Globale de Fonctionnement, ce qui constitue un manque à gagner de 572 000 €.

L'Etat nous prélève une partie des ressources fiscales (FPIC, FNGIR), ce qui représente une perte supplémentaire de 521 058 euros.



Fiscalité

Malgré ce contexte difficile, le budget 2017 respecte l'engagement de ne pas augmenter les impôts tout en maintenant un niveau d'investissement important et des actions en faveur des Beaumontois et plus particulièrement en faveur de la jeunesse. Cette année, pour la première fois depuis 2014, l'emprunt sera levé à hauteur de 400 000 €.

Le taux d'endettement de la commune reste très faible.

Taux communaux en % votés par le conseil municipal	2008	2009	2010	2011	2012 à 2017
Taxe Habitation	13,74	14,74	14,74	20,76	20,76
Taxe Foncière sur le Bâti	18,63	19,63	19,63	19,63	19,63
Taxe Foncière sur le Non Bâti	40,14	41,14	41,14	43,14	43,14
TP/CFE à partir de 2011	18,79	19,79	19,79	23,96	23,96

Impact CCHVO

Le 1er janvier 2017, notre intercommunalité, la CCHVO, a fait le choix d'opter pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).

Si l'impact financier pour les Beaumontois restera neutre, il demeure des incertitudes sur les finances locales.

En effet, ce passage en FPU aura une incidence sur le montant de la Dotation de Solidarité Rurale et du Fonds de Solidarité de la Région IDF. La ville devrait perdre 71 000 € de recettes.

Un mot sur le Compte Administratif 2016

Le Compte Administratif d'une collectivité retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'année écoulée.

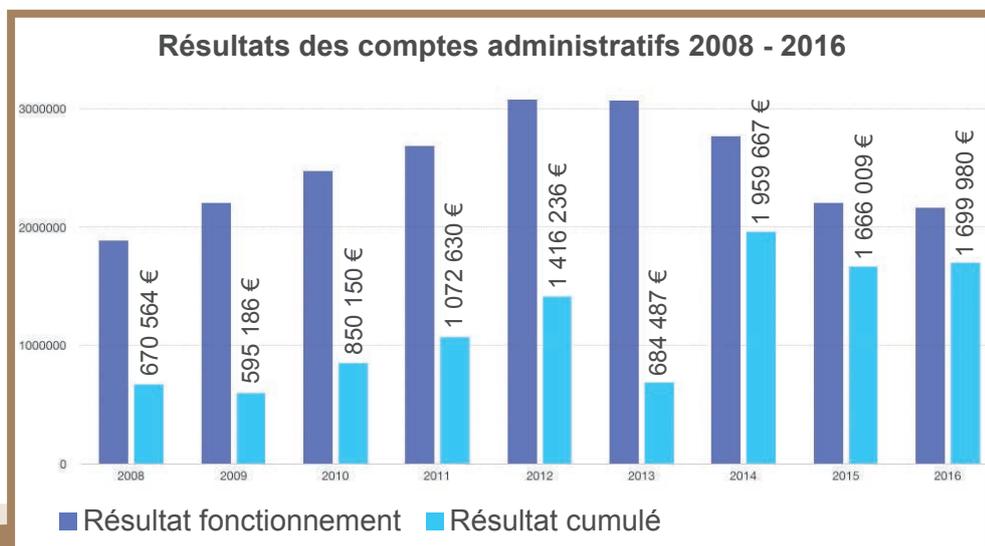
Le résultat 2016 de la section de fonctionnement, de 2 159 145 €, qui détermine la capacité d'autofinancement de la collectivité, **reste à un niveau élevé.**

Le résultat cumulé de l'exercice 2016, de 1 699 980 €, **est également très satisfaisant.**

Le résultat cumulé est égal à la somme des recettes perçues et notifiées sur l'année réalisées, moins les dépenses réalisées et engagées des sections de fonctionnement et d'investissement.

La bonne santé financière d'une collectivité s'apprécie au montant du résultat cumulé de l'exercice figurant au Compte Administratif.

Mieux que des mots, voici une petite rétrospective depuis 2008 qui démontre que **les résultats des Comptes Administratifs de 2014 à 2016 sont supérieurs à ceux dégagés les années antérieures :**



Pour conclure

La construction de ce budget 2017, est le fruit d'un travail collaboratif entre les services et les élus. C'est avant tout une question de méthode, de volonté et de courage envers l'ensemble de la population Beaumontoise.

La méthode, c'est d'avoir modernisé les services, mis en place de la

comptabilité analytique et un système de contrôle de gestion qui permet une vision de l'action municipale précise et transparente.

La volonté, c'est par exemple de ne pas céder à la facilité et s'interdire toute augmentation des impôts locaux dans une commune où les taux sont déjà trop élevés.

Le courage, c'est d'assumer ses choix même si certaines mesures peuvent paraître impopulaires à certains.

Car ce qui est fondamental, c'est la bonne compréhension des enjeux et la très forte implication de l'ensemble du personnel municipal.



ENGAGEMENT DE CAMPAGNE

Le C.M.J.



Après une première année d'expérience en tant que jeune élue, je trouve que ce nouveau mandat de 2 ans est plus intéressant. Cela nous permettra de mieux travailler sur nos futurs projets surtout pour le projet skatepark qui demande de la patience. Mais nous avançons bien et les nouveaux élus sont motivés pour mener à bien tous les beaux projets qu'attendent les Beaumontois.

Nous comptons mettre très rapidement en place le pass'jeunes afin que les jeunes beaumontois bénéficient de gratuités et tarifs préférentiels. Vous pouvez compter sur le CMJ pour faire vivre notre Ville !

CMJ 2016-2018 - BAH Assanatou

Projet «cabines à livres»

La Ville Beaumont-sur-Oise va signer une convention avec la société ORANGE afin d'obtenir à titre gracieux des cabines téléphoniques. Elles seront utilisées pour le projet «boîtes à livres» du CMJ. Objectif : faire partager la culture à tous les habitants.

Décrétées d'un autre temps par Orange, même si elles apparaissent parfois encore nécessaires, les cabines téléphoniques vont connaître une nouvelle jeunesse grâce au Conseil Municipal des Jeunes.

«L'idée nous est venue en parlant avec les coordinateurs du CMJ mais surtout avec des habitants de la commune qui nous disaient qu'ils aimeraient bien avoir des livres à disposition», explique un jeune conseiller municipal très attaché à la culture. «Le concept, c'est le partage. Chacun décide de feuilleter un livre sur

place, de l'emmener chez soi, d'en remettre un autre. C'est libre.» explique Auxence.

Cette idée est surtout la continuité du projet initié en 2016 avec la mise en place de deux «boîtes à livres» à l'intérieur du collège Jacques Monod et à la Bibliothèque Municipale.

La transformation des cabines sera laissée au Conseil Municipal des Jeunes qui sera appuyé par le Centre d'Animation Jeunesse à travers un chantier éducatif.

Un espace citoyen partagé

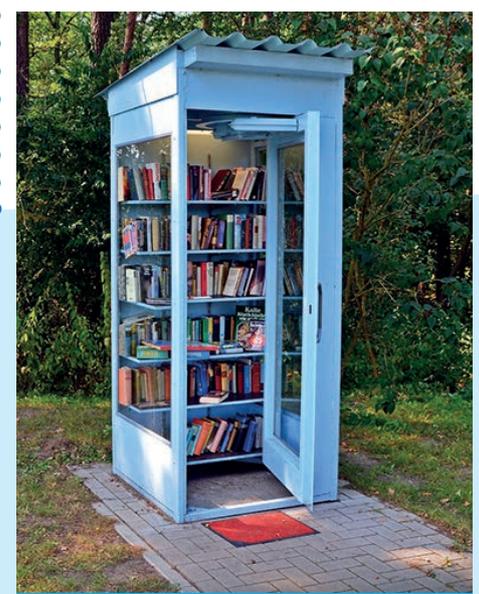
L'animation de ces espaces sera également confiée aux jeunes Conseillers avec pour objectif de donner un libre accès aux livres à l'ensemble de la population. Ces cabines à livres seront des «espaces publics citoyens partagés» qui permettront à toute personne de prendre et de laisser librement



Après avoir suivi le premier mandat du CMJ, j'étais vraiment passionnée par les actions menées et surtout participer à des commissions comme les élus adultes. Mes premiers pas au CMJ se sont très bien passés. J'ai pu donner mon opinion et mes idées sur les prochaines

actions menées : Pass'Jeunes, Skatepark et la boîte à livres. Pour conclure, un début génial et très motivant pour la suite !

CMJ 2016-2018 - BOUTILLIER Maëna



des livres à découvrir, sans contrepartie financière.

Les jeunes conseillers s'engagent de leur côté à ce que les cabines soient pourvues en livres et à s'assurer que «les livres déposés soient dans un état correct, respectueux des valeurs républicaines et n'enfreignant pas la protection à la jeunesse». Tous les livres contraires au règlement seront immédiatement retirés. Le règlement en question sera affiché à l'intérieur de chaque cabine.

Affaire à suivre !





Mr TESNIÈRES
Adjoint en charge de la jeunesse, du sport,
de la citoyenneté et de la vie associative



Séjours d'été, c'est parti !

8 destinations sont au programme !

À cette occasion, la ville de Beaumont-sur-Oise, organise durant les congés d'été, des séjours de vacances pour vos enfants de 6 à 17 ans. Mer et campagne ou tout simplement un doux moment de farniente, ces séjours proposent aux enfants de se ressourcer dans nos belles régions de France. Pour les explorateurs, des séjours pour découvrir le monde : de l'Italie à la Corse, l'Allemagne, l'Angleterre, mais aussi le Pays de Galles.

Malgré les restrictions budgétaires imposées à la collectivité, l'équipe municipale a décidé de consacrer un budget non négligeable dédié aux séjours jeunes de cet été de 88 350 € dont 20 000 € pour les colonies.

Bonnes Vacances à tous !

Renseignements et Inscriptions - Service Enfance / Jeunesse
Marie de Beaumont sur Oise - 29, rue de Paris - 95260
Tél: 01 30 28 79 80 - Mail: accueil.familles@beaumontsuroise.fr



Les Séjours Vacances >>>

Cette année encore la France et l'Europe seront les destinations phares des séjours vacances organisés par le service jeunesse de Beaumont-sur-oise.

De 6 à 12 ans, vos enfants bénéficieront de voyages au cœur de la nature.

Découverte de la faune et la flore en Auvergne, du parc naturel régional du Vercors et le bassin d'Archachon. Une approche sportive ou ludique de leur environnement naturel, à travers les randonnées de montagne, le canoë, les balades à cheval ou l'ascension de la Dune du Pyla.

Les adolescents de 12 à 17 ans, pourront eux exercer leur talent de polyglotte entre Jersey, Londres,



Berlin et Venise. De nombreuses visites sur des sites touristiques et culturels, leur seront proposées, entre le charme de l'île de Jersey, les quartiers pittoresques de Londres, la douceur de Florence et enfin le design décalé de l'art berlinois.



Pour les petits baroudeurs et randonneurs, amoureux de beaux paysages, un petit tour de Corse, de Bastia à Corte. Pour finir en beauté, la baignade dans les eaux bleues de la Méditerranée dans les criques et plages de Calvi.

Vacances au centre de loisirs

Situés dans l'école Pauline Kergomard et dans le pavillon Les Jasmins, les Centres de loisirs maternels et primaires accueillent pendant les vacances les enfants scolarisés de 3 à 11 ans.

Pour l'occasion, les équipes d'animation élaborent un projet pédagogique pour chaque structure prenant en compte la politique éducative de la ville et proposent des activités qui prennent en compte le rythme de vie des enfants. Le plus souvent, les activités sont organisées

sous forme d'ateliers (activités manuelles, d'expression, sportives,...), de sorties culturelles ou récréatives (musée, cinéma, théâtre, base de loisirs, piscine...).

Un été qui promet de belles surprises !



MINIS-CAMPS

Le service enfance & jeunesse propose à vos enfants, et cela dès 3 ans, de partir en Mini-Séjours de 2 à 6 nuitées, selon leur âge. Les mini-séjours sont encadrés par des animateurs diplômés. Les axes prioritaires de ces séjours sont le bien-être de l'enfant et l'apprentissage de la vie en collectivité et leur permettre de vivre des moments inoubliables!

JUILLET

3/5 ans : Du 19 au 21 juillet.

Ateliers pédagogiques à la ferme d'Ecancourt (Jouy-le-Moutier- 95) - 3 jours/2 nuits

6/8 ans : Du 24 au 28 juillet

Initiation à l'équitation à Beauchamps (80)
5 jours/ 4 nuits

9/11ans : Du 23 au 29 juillet.

Activités nautiques à Biscarosse (40)
7 jours/6 nuits

AOÛT

3/6 ans : Du 9 au 11 août.

Ateliers pédagogiques à la ferme d'Ecancourt (Jouy-le-Moutier- 95) - 3 jours/2 nuits

7/8 ans : Du 21 au 25 août.

Initiation au tir à l'arc, accrobranche dans le parc naturel de St Fargeau Ponthierry (77) - 5 jours/4 nuits

9/11ans : Du 13 au 19 août.

Activité quad et baignade à Sanguinet (40)
7 jours/6 nuits

Le Centre d'Animation Jeunesse pour les Ados



Vacances pour tous au CAJ

Durant tout l'été, nos 12/17 ans bénéficieront d'une large diversité de loisirs au Centre d'animation Jeunesse encadrés par l'équipe d'animation....

Nos jeunes pourront profiter durant toute les grandes vacances d'un choix large d'ateliers.

Cette année encore, nos jeunes seront répartis en 2 groupes : les 12/15 ans et les 15/17 ans.

3 mini-séjours au programme...

Cet été, nos 12/14 ans et nos 15/17 ans profiteront une nouvelle fois des séjours d'été organisés par le service Jeunesse et encadrés par l'équipe d'animation qualifiée du CAJ.

Les 12/17 ans partiront à Biscarosse dans les Landes du 23 au 29 Juillet et du 13 au 19 août à Sanguinet, toujours dans les Landes.

Pour nos 15/17 ans, le CAJ et ses encadrants qualifiés proposent un séjours à Barcelone en Espagne du 20 au 25 Août.





Mr TESNIÈRES
Adjoint en charge de la jeunesse, du sport,
de la citoyenneté et de la vie associative

Pétanque : Champion du Val d'Oise



Mickaël BONNET, Philippe LEROY, Omar FILALI

Une boule qui saute et retombe, en chasse une autre dans le bruit sec d'un «carreau» parfait.

51 clubs de passionnés venant de tout le val d'Oise se disputent la place du championnat.

Pour le club de Beaumont-sur-Oise, dimanche 2 avril à Presles, l'excitation est à son comble.

Qualifiés parmi les 16 dernières équipes en finale, Philippe, Omar et Mickaël tirent et pointent... et montent sur la plus haute marche du podium.

Nos champions forts de leur victoire, vont porter les couleurs du val d'Oise et de Beaumont au championnat de France à Ax-Les-Termes les 25 et 25 juin 2017.

Nous leur souhaitons bonne chance !

Solidarité & Séniors



Mme Hazebrouck
Adjointe en charge des solidarités et des séniors

La municipalité de Beaumont-sur-Oise organise, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), un service de transport à vocation sociale.

Ce véhicule circule les lundis et vendredis après-midi les jeudis matin sur la commune uniquement, et est destiné à permettre aux beaumontois, de plus de 60 ans et des familles ayant des difficultés à se déplacer, d'accéder aux divers services de la commune.

Ce service permet de se rendre à un rendez-vous médical, d'aller faire des courses dans les commerces de la ville ou le marché, se rendre au cimetière, chez le coiffeur...

De plus :

les mardis après-midi, le minibus permet d'effectuer des achats sur les zones commerciales de Persan et l'Isle-Adam.

Réservation obligatoire auprès du C.C.A.S. avant tout déplacement pour convenir d'un rendez-vous.

Le minibus viendra vous chercher chez vous au plus près de l'heure convenue et vous reconduira à votre domicile.

Lundi : de 13h30 à 17h00
Mardi : de 13h45 à 16h30
(avec possibilité d'effectuer des achats sur les zones commerciales de Persan et l'Isle Adam)
Jeudi : de 8h45 à 11h30
Vendredi : de 13h30 à 17h00
Samedi : de 8h45 à 11h30
Une participation financière de 2€ est demandée par transport (aller-retour).



Attention : la « Navette d'accès aux soins » n'est pas adaptée pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées privées d'autonomie. Elles peuvent s'adresser au réseau PAM95 du Conseil Départemental, équipé pour transporter les personnes en fauteuil (tel : 01 77 02 20 20).

Comme elle s'y est engagée dans le cadre de la mise en œuvre des actions du Contrat Local de Santé, la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise a mis en place depuis le 1er septembre 2015 un dispositif de « Navette d'accès aux soins » afin de faciliter l'accès aux soins et aux services de santé des personnes rencontrant des difficultés de mobilité (absence de véhicule, impossibilité de conduire, personne isolée...).

Ce service de « Navette d'accès aux soins » est effectué par le chantier d'insertion ROUL'VERS développé par La Sauvegarde 95 comme un support d'accompagnement vers l'emploi innovant, attrayant et valorisant pour des jeunes de 18 à 25 ans. La « Navette d'accès aux soins » donne aussi l'opportunité à des jeunes âgés de 18 à 25 ans de construire un parcours professionnel. Les maîtres mots de ROUL'VERS sont : insertion, autonomie, mobilité et solidarité.

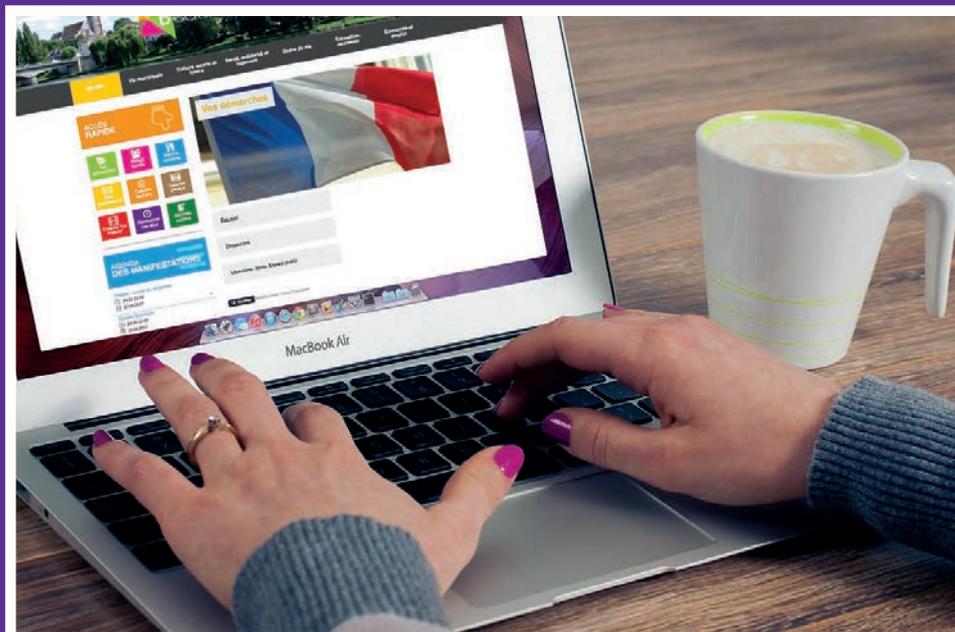
Depuis sa mise en place il y a plus d'un an, le service offert par les chauffeurs de ROUL'VERS est largement plébiscité par les usagers.

La « Navette d'accès aux soins » permet aux habitants des 9 communes de la CCHVO de se rendre dans les structures de santé situées dans le Val d'Oise et dans les communes de l'Oise limitrophes de la CCHVO : Hôpital de Beaumont-sur-Oise, Hôpital de Saint-Martin du Tertre, Clinique Conti à l'Isle Adam, Hôpital de Pontoise, Clinique Sainte-Marie d'Osny, Centre d'Imagerie à Franconville et chez les différents professionnels de santé du territoire.

Pour profiter de ce service gratuit, les habitants de la CCHVO doivent s'adresser au CCAS de leur commune afin d'être inscrits sur la liste des bénéficiaires. La « Navette d'accès aux soins » est strictement limitée aux transports en rapport direct avec des soins (consultations, examens médicaux, séances de rééducation...). Pour des raisons d'organisation, la demande de transport doit être effectuée le plus tôt possible, au maximum la veille du rendez-vous, dans la limite des places disponibles.



Les démarches administratives, simplisme !



Des démarches simplifiées pour votre carte d'identité.

La dématérialisation constitue le mot d'ordre dans toutes les administrations aujourd'hui, afin de faciliter les démarches des administrés et raccourcir les fils d'attentes.

Depuis le 23 février 2017, vous pouvez obtenir ou renouveler votre carte d'identité en suivant la même procédure que pour l'obtention d'un passeport.

Il n'est plus nécessaire de vous rendre dans votre commune de résidence, vous pouvez du lieu de votre travail effectuer vos démarches en mairie où vous aurez préalablement pris rendez-vous.

Désormais, vous bénéficierez d'une nouvelle option qui séduira les usagers d'Internet. Ils échapperont à un passage en mairie en effectuant une pré demande sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (predemande-cni.ants.gouv.fr). Après avoir créé un

compte personnel, ils devront saisir leur état-civil et leur adresse. Ils se verront attribuer un numéro à présenter ensuite à l'agent qui les recevra dans l'un des trente-et-un services d'État civil du département. Le fonctionnaire aura alors accès aux renseignements sur le demandeur qui n'aura plus à remplir un imprimé chronophage. Il ne restera alors plus qu'à fournir les éléments réclamés (papiers justificatifs d'état-civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'iden-

tité, timbre fiscal le cas échéant) et à subir le relevé d'empreintes indispensables à l'édition du document.

L'autorisation de sortie du territoire redevient obligatoire pour les mineurs

À compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation », a annoncé vendredi le ministère de l'Intérieur.

Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur devra ainsi être muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), de l'autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal l'ayant signée. Le passeport seul ne suffira pas.

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité

Renseignements :
Service des formalités
administratives 01 30 28 79 69



MARIAGES

LEFEBVRE Vincent Serge Sylvain et SZCZEPANIAK Michèle Marguerite Nicole le 26/11/2016

AGREBI Amine Anis et de CESPÉDÈS Shirley Violaine le 11/02/2017

IMÈLE Fabrice et VIEL-CAZAL Nathalie Estelle Laure le 08/04/2017

SADYKOV Ilfat et GAINCEVA Mariia le 28/01/2017

HAMMAMI Nasser et AGUENI Amira le 16/11/2016

NAISSANCES

VASSEUR Nolan, José, Eric	23/04/2016
BAILLET Nathanaël Théo	05/11/2016
ISSART Adaline Jeanne Valérie	05/11/2016
IMÈLE Antoine Vincent Joseph	06/11/2016
VINAY COMPRELLE Lenny Wayne	07/11/2016
DUCOINT Matthéo Hoche Maurice	10/11/2016
AMARA Naïm Akram Sabri	18/11/2016
OKERE Nneoma Saint-Theresa	23/11/2016
BELGACEM Naïm Liham Samir	26/11/2016
BAUER Emilie Chantal Sylvie	27/11/2016
BELFAR Djena	27/11/2016
FILLIQUET Nathan Gaël	02/12/2016
TIRAND LENFANT Tayler Jordan Pascal...	05/12/2016
GAVELLE Nyls Mickaël Prince	08/12/2016
CONNAN-VALENCIA Nolwenn Maïalen	09/12/2016
GÜLER Eliz Sahsine Rukiye Séverine	12/12/2016
TAÏEB JELJELI Neder	13/12/2016
ALLÉON Souleymane	13/12/2016
SZCZEPANIAK Milàn Daniel Manuel	14/12/2016
DE CARVALHO Maeline, Ermesinda	22/12/2016
LEILLET Adrien Alain Michel	23/12/2016
DHENNIN Inés	27/12/2016
HADDOU Axel	02/01/2017
THOMAS Godwin	06/01/2017
CHNINEK Sofia	06/01/2017
GHEDDAB Adam	12/01/2017
MAINGÉ Nathan Jérôme	18/01/2017
FORTUNE Cherline Loudia	24/01/2017
SPEILEUX Marius	05/02/2017
HERRAEZ ENGARD Enzo Justo Raymond	05/02/2017
GALLY Rose Joëlle Nicole	10/02/2017
GALLY Lucie Denise Monique	10/02/2017
CHAGMA Syhann	16/02/2017
DIARRA Zeynab	17/02/2017
BOURGETEL VASSEUR Devyn Yohan...	19/02/2017
JANSSENS Ophélie Alice	20/02/2017
GASSAMA Habibatou	06/03/2017
JOLY Léana Isabelle Delphine	06/03/2017
NZINGA MAKABA Sacré-Coco-Junior	12/03/2017
MALONGA Héline Laurine	12/03/2017
MALAUKA Kenayah Imani Briseïs	15/03/2017
TOFAN Lina Raouia	18/03/2017
TROUART Guilhem Régis	22/03/2017
PETIT Lola Lucie Corinne	22/03/2017
KOUAME Eythann Liam	24/03/2017
DIMPRES Lysandre Dominique Emmanuel	27/03/2017
AZIBI Salah	02/04/2017
DOCTRINAL Mia Polyne Stéphanie	03/04/2017
HAMMAMI Wassim Gheles	03/04/2017
PIERRE-LOUIS Nylan Jaymi	06/04/2017

COMMÉMORATIONS ET RÉUNIONS MUNICIPALES

- 8 Mai Armistice 9h30 devant l'hôtel de ville
- Élections Législatives : 11 et 18 Juin à la salle Léo Lagrange de 8h à 20h
- 30 Août Libération de Beaumont-sur-Oise 18h30 Monument aux Morts

DÉCÈS

LABBÉ Gilles, Pierre, Jean	09/11/2016
BELLONY Colette, Ida	09/11/2016
LECOMTE Daniel, Alfred	11/11/2016
POUSSEUR Andrée, Germaine	28/11/2016
PREUILH Monique, Nicole, Sylviane	12/12/2016
BOERO Franck, Gérard	15/12/2016
DÉTURMESNYES Rolande, Lucienne	24/12/2016
BRIAUX Yvette, Camille	16/01/2017
MOUSNY Bernard, Emile	22/01/2017
CHÉRON Jeanne Georgette Suzanne	06/02/2017
REHRAH Halima	19/03/2017
GACH Sebastian, Andrzej	27/03/2017
LAGRANGE Olivier, Alain, Christian	09/04/2017
GOBICHON Monique, Christiane	03/12/2016
RÉMONDA André, Léon	20/12/2016
SALIÈRES Philippe Louis Marie	23/12/2016
BROCHET Bernadette, Andrée	02/01/2017
BENZAOUI Antar	18/01/2017
SILVAIN Henri, Flora-Paul	20/01/2017
GIFFARD Gisèle	28/01/2017
PYCK Marcelle, Aurélie, Irma	02/02/2017
CASAZZA Patrick-Hervé, Marie Roger...	16/02/2017
FALLET Jean-Marc, André, Georges, Noël	22/02/2017
SCHEID Germaine, Octavie	04/03/2017
HOUILLON Huguette, Andrée	10/03/2017
BERT Yvette, Mauricette	11/03/2017
GARNIER Roger Charles Emile Marcel	12/03/2017
GUINET Jean, Yves, Eugène	18/03/2017
ROUSSEAU Jean, Léon	20/03/2017
DIDELET Jacqueline, Marcelle	29/03/2017
ROGER André, Robert	02/04/2017



La ville de Beaumont-Sur-Oise est la victime sacrificielle d'une gestion hasardeuse

Déjà trois années que l'on ne cesse d'alerter la majorité municipale sur la nécessité d'une gestion responsable de la ville. Trois années que nous tirons la sonnette d'alarme sur les orientations politiques hasardeuses qui mettent à mal l'avenir de notre ville. Trois années que nous

sommes témoins de cette marche funèbre, vers un endettement sans précédent habillé de soustractions et d'additions à tout le moins douteuses.

En guise d'illustration, les frais de personnel s'élèvent à 334 000 euros cette année, soit plus de 800 000 euros depuis le début du mandat. Ainsi, les dépenses augmentent plus vite que les recettes et, par voie de conséquence, ces frais de fonctionnement excessifs conduisent à une réduction drastique des marges de manoeuvre de la commune. Les démissions Mme WILLIART et de bien d'autres avant elle, sont la matérialisation d'un rejet des méthodes de gestion de la majorité municipale.

Enfin, le PLU été voté par la majorité. J'ai voté contre, car les ob-

jectifs premiers d'un PLU ne me paraissent pas réunis, à savoir : la préservation d'un cadre environnemental et d'un paysage de qualité ; la création d'un habitat diversifié à proximité des équipements et services ; la mise en œuvre d'une politique globale de déplacement ; la confortation d'une vocation économique et le maintien des grands équilibres commerciaux. Le caractère inaboutie de ce PLU est loin de ce que laissait espérer la durée de sa préparation.

Calvin Job
«Beaumont : un projet, un avenir»



Etre élu de l'opposition, c'est représenter une partie de la population beaumontoise, Mme GROUX n'ayant été élue que par 46, 59 %.

A ce titre, nous sommes donc légitimes à défendre, les idées, le positionnement sur lequel nous avons été élus.

De fait, nous restons vigilants quant à la pertinence et la cohérence des actions, des projets portés par la Municipalité.

C'est fort de cette conviction que nous dénonçons parfois certaines dérives et proposons aussi des alternatives.

Nous sommes conscients que cela n'impacte que modérément la politique menée mais cette opposition a le mérite d'exister et de faire réagir.

Nous envisageons donc notre statut d'élus en tant que force de propositions mais aussi d'actions.

Car être élu c'est agir, en s'impliquant par exemple dans la vie de la commune notamment dans le tissu associatif.

C'est également participer au dynamisme de notre ville.

Cette proximité du terrain nourrit notre réflexion sur vos attentes et permet de suggérer des actions en lien avec vos besoins.

Véritables relais au sein des commissions d'une part et du conseil municipal d'autre part, nous avons à cœur d'être une opposition constructive dont les suggestions sont parfois retenues.

S'opposer, débattre fait partie du processus démocratique.

Il n'y a pas de « méchants » ou de « gentils », comme le laisse entendre la majorité municipale, mais simplement des citoyens soucieux de l'intérêt général, désireux de mettre leurs compétences, leur énergie, et leur temps à votre service.

«Rassembler pour agir»



Chères Beaumontoises,
Chers Beaumontois,

Les effets de style auxquels ont recours certains de nos collègues élus de l'opposition masquent peu le manque de connaissance des dossiers de la commune et mettent en lumière des carences graves dans la maîtrise technique des affaires communales.

Ce n'est pas faute de notre côté de les inviter à participer plus assidûment aux commissions thématiques qui traitent des questions qui ne souffrent pas l'amateurisme.

A défaut de les convaincre, les travaux des commissions permettraient de les éclairer sur bien des questions dont ils s'emparent continuellement pour en faire des sujets de polémiques.

On peut comprendre que la commune constitue un espace trop étroit et exigeant pour des personnes mues par des ambitions politiques plus ambitieuses.

De notre côté, nous ne connaissons d'engagement plus noble que la gestion d'une commune au bénéfice de ses habitants.

Les critiques acerbes exprimées au sujet du PLU relèvent plus de la posture (voire de l'imposture) que de réelles propositions nourries

d'une connaissance du territoire et des enjeux de son développement. Pour preuve de la qualité du projet de PLU élaboré par la Municipalité, rappelons que celui-ci a reçu les avis unanimement favorables des services de l'Etat ainsi que du Commissaire enquêteur.

Concernant les énormités énoncées à propos des chiffres de dépenses de personnel, nous laissons le bon sens des lecteurs de ces tribunes se faire leur propre idée des compétences de leurs auteurs.

Sentiments dévoués,

CHAYET Maurice
Groupe «Beaumont Ville d'Avenir»



L'immobilier beaumontois n'est plus attractif: un indicateur qui ne trompe pas.

Les prix réels de l'immobilier sont en baisse à Beaumont, c'est un fait. Et si les panneaux de biens en vente se multiplient c'est que le délai de transaction s'est allongé saturant le marché et orientant les prix vers le bas. Le prix et le délai sont des signes incontestables de la santé d'une ville et chacun constate que notre ville est malade.

Que souhaite un acquéreur? Un centre vivant avec des commerces, un marché attractif, des rues fleuries, une identité valorisante et la tranquillité publique. Or, contrai-

rement aux promesses de 2014 et aux affirmations répétées dans la communication officielle, notre ville est mal entretenue, les commerces périssent, le marché et le centre ville sont en déliquescence et quant à la tranquillité... Bien sûr, Mme Groux et la petite équipe qui lui reste diront que c'est la faute des autres, ce, dans le déni permanent qui est la marque de fabrique de son mandat. Pourtant il faut assumer ses responsabilités et reconnaître ses échecs. Où est l'enseigne qui devait reprendre le Franprix? Et les logements de gendarmes dont il se murmure que Persan les a récupérés? Et la pépinière d'entreprises?

Et le centre ville rénové dont les travaux sont stoppés par la faute d'un dossier rempli de «beaucoup d'incompréhension et de maladresses» (extrait d'une interview de la Directrice de la CAUE). Beaumont devait être la ville phare du Haut Val d'Oise, elle est devenue la ville en déclin. **Il faut, dès aujourd'hui préparer les conditions de la reprise en main de notre ville par celles et ceux qui aiment Beaumont et qui y vivent.**

**Groupe «Beaumont Vérité
Rassemblement»**

**Nathalie CLOOTS, Frédéric
GENSE, José RAVAUD**



FÊTE DE LA MUSIQUE

LE 24 JUIN
PARC DE LA MAIRIE
DE 15H JUSQU'À 2H DU MATIN

BEAUMONT SUR OISE
centre ville de 9h à 17h



21
Mai
2017



Peintres dans les rues

Samedi 20 Mai 10h
à Beaumont pour
fêter la peinture



Remise des prix à la
Salle Léo Lagrange après 18h

Jean-Pierre GOURVAT - 2016

La Nuit des étoiles

Tous les sites et dates sur
www.afastronomie.fr

ALBIREO 95

29 Juillet 2017

de 10h à 3h du matin
Rendez-vous à la Plaine
de Jeux



LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS